

Faire participer les citoyens à la vie de la commune



Lors des dernières élections municipales de 2014, nous sommes partis du constat que l'équipe précédente avait beaucoup investi pour transformer la commune de Longchamps : la construction d'une salle intergénérationnelle avec un restaurant scolaire, l'extension des locaux de l'école

primaire, une salle informatique, ou encore la rénovation totale du centre bourg (trottoir, voirie).

Notre programme s'est naturellement orienté vers l'animation de notre village. Un réel besoin de vivre ensemble se faisait ►



- sentir chez les familles venues s'installer mais ne travaillant pas à proximité et aussi avec le renouvellement naturel de la commune contribuant à ce que les personnes se connaissent de moins en moins.

En fil rouge, nous voulions inciter les citoyens à participer à la vie de leur commune et à s'impliquer dans son développement. Associer la population à la politique locale renforce la cohésion sociale et favorise le dialogue entre les habitants et les autorités en général, et celle de la commune en particulier. Pour moi, en tant que maire, la population s'identifie davantage à une commune qui tient compte de ses préoccupations.

Professionnellement, mon expérience de cadre dans une Fédération d'Education Populaire m'a permis de m'affirmer et de me construire. Sur la commune de Longchamps, nous, élus, avons clairement choisi de nous orienter vers ce modèle qui permette à chacun de participer à la vie collective et de trouver sa place dans le village.

La participation, moteur de citoyenneté

Cette approche participative est entendue comme le fondement de l'action, en permettant à chaque habitant d'être acteur, responsable, et donc à créer une gouvernance partagée, gage aussi de lien social.

L' élu devient celui qui écoute, s'informe, cherche à comprendre, construit la synthèse, fait adhérer et met à profit l'expertise des citoyens pour construire un projet correspondant à leurs besoins réels. L' élu qui reste le décideur final voit ainsi la qualité de son arbitrage politique renforcée.

L'habitant se sent reconnu comme un acteur à part entière de sa vie et de celle de la collectivité : il est aussi producteur sur son propre lieu d'habitation. Sa participation au processus d'élaboration des projets lui permet en outre de prendre conscience : des diverses opinions en présence, de leur pertinence et de la nécessité de faire des compromis ainsi que des contraintes techniques et administratives, des coûts engendrés par une décision et de leur répercussion.

Nous impliquons les habitants à plusieurs niveaux

En premier, l'information permet de connaître les projets et/ou problèmes qui sont ou devront être traités sur la commune. Pour cela, nous avons plusieurs outils : la brève municipale mensuelle, une revue annuelle Le Longichampain, le blog communal, et dernièrement le compte communal sur un réseau social connu.

En second, la consultation consiste à recueillir les avis des habitants.

Pour cela, nous réunissons, deux fois par an, une instance communale intitulée la **Conversation Citoyenne**. Cette approche utilise des méthodes et des outils de l'Education Populaire pour développer une élaboration collective (ou coproduction) correspondant à la construction d'une position commune dans le cadre d'un débat contradictoire. Elle se traduit par l'engagement des parties dans la réalisation d'une action à partir d'un thème qui avait été choisi (sécurité, développement durable).

Sur une matinée de deux heures, en tant qu'élus, nous expliquons les enjeux liés

à la thématique choisie ; des échanges se déroulent avec la présence de professionnels de la thématique pour **éclairer** et approfondir la concertation mise en œuvre. Un objectif de coproduction est recherché. Chacun peut s'exprimer.

Depuis les 3 dernières années, 40 personnes se sont réunies pour participer. Des projets ont pu aboutir. Dans la suite de l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et en lien avec le développement durable, des chantiers citoyens ont permis la réouverture de certains chemins communaux, le nettoyage de décharges sauvages. Suite à une rencontre autour du thème de la sécurité dans le village, il a été décidé de mettre en place l'opération **participation citoyenne** avec la gendarmerie nationale. Un conseil municipal de jeunes a été créé et a, par exemple, permis la réalisation d'une soirée halloween, organisée, gérée et animée par des jeunes qui se sont impliqués dans le projet.

Conclusion

De mon point de vue, la participation citoyenne existe quand l'habitant garde un réel pouvoir de décision et de co-construction à toutes les étapes (définition d'un projet collectif, mise en œuvre...). Il s'agit d'une démarche qui permet d'aller d'une envie individuelle à un intérêt collectif, tout en partageant un processus commun.

Les habitants peuvent ainsi partager et s'enrichir mutuellement, devenir acteurs, prendre confiance en leurs capacités et se sentir utiles au collectif. Ils s'émancipent dans leur rôle de citoyen. Collectivement, la démarche permet de créer une dynamique locale, d'agir en faveur de leur environnement, de pérenniser l'implication des habitants, de lier intérêts personnels et collectifs, envies de changements concrets et visibles. Elle facilite l'action, favorise la confiance, la proximité et la convivialité entre les participants.

Nicolas LAINE
Maire de Longchamps (Eure)

Participation citoyenne à Longchamps

